

LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°33

FEVRIER 2016



Le mot du maire



C'est toujours avec grand plaisir que vous est proposé le petit journal de la commune. L'année 2015 a été nationalement marquée par une série d'attentats sans précédent qui nous ont profondément affecté. Cette année 2015 est aussi celle de l'adoption de la loi NOTRe qui réorganise les compétences territoriales. La Grande Région s'occupe des transports, des lycées, de la formation professionnelle, de l'économie... Le Département gère les routes, les collèges, le social... Comme avant, mais de manière exclusive, ce que fait l'un, l'autre ne le fait pas. C'est ce qu'on appelle la disparition de la clause de compétence générale. Pour les usagers que nous sommes, au quotidien, peu de changement. C'est plutôt dans la réorganisation des territoires intercommunaux qu'il faudra être attentif en 2016 car notre intérêt est de conserver, voire améliorer, la qualité des services publics dont nous avons besoin au quotidien. Si le territoire de la Copary est aujourd'hui à échelle humaine, la nécessité de regroupements plus larges se fera sentir pour des raisons techniques et économiques. C'est l'enjeu des réflexions en cours avec les services préfectoraux et les décisions seront prises fin juin 2016 par le Préfet. Soit la Copary garde son périmètre actuel, soit la communauté d'agglomération de Bar le Duc s'étend vers Revigny.

Pour autant, la qualité de vie sur notre village se mesure surtout au dynamisme de son monde associatif qui anime tout au long de l'année nombre de manifestations. Elle se constate aussi à l'attractivité de son école dont on salue ici l'investissement sans faille de ses enseignantes et accompagnants. Très peu de maisons vides ou à vendre, la quinzaine d'entreprises installée sur le village sont des signes tangibles qui démontrent l'attractivité de Laimont..

Je vous souhaite une agréable lecture de notre 33^{ème} numéro.

Eric Bousselin, conseiller municipal depuis 1989, puis adjoint à mes côtés, a été nommé Trésorier du secteur Bar-collectivités et se retrouve ainsi le payeur de la commune de Laimont. Il ne peut donc plus légalement être élu au conseil municipal. Il a démissionné au 1er juillet, mais reste toujours investi, à titre professionnel, sur les affaires budgétaires de la commune. Qu'il soit chaleureusement remercié de son investissement au service de la commune en tant qu'élu depuis plus de 26 ans.



A votre service

Ouverture du secrétariat au public

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30
Samedi de 10 h 30 à 11 h 30

tél. :03.29.70.58.65 fax 03.29.70.51.82 ou par e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Information pratique

La trésorerie Bar-le-Duc Collectivités déménagement : A partir du 18 janvier 2016 les agents de la trésorerie vous accueillent les lundis, mardis, jeudis 8h30-12h et 13h30-16h, mercredis et vendredis 8h30-12h à la Cité Administrative - 24 avenue du 94^{ème} RI à BAR-LE-DUC.

Location de salles

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, prendre obligatoirement contact avec la mairie :

tél. :03.29.70.58.65 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Rappel des horaires de la déchetterie intercommunale

	Horaires ETE*	Horaires HI-VER*
Mercredi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00
Judi	14h30-18h30	14h30-17h00
Vendredi	14h30-18h30	14h30-17h00
Samedi	08h30-12h30 14h30-18h30	08h30-12h30 14h30-17h00
Dimanche	08h30-12h30	08h30-12h30

Le passage aux horaires d'hiver et d'été interviendra en même temps que le changement d'heure

Particuliers : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny (vous munir de votre carte grise)

Professionnels du territoire : accès gratuit sur présentation de la carte d'accès spécifique délivrée au siège de la Communauté de Communes du Pays de Revigny et dans la limite d'1 m3 par entreprise et par semaine.

Les assistantes maternelles agréées domiciliées à Laimont

BOUGHANEM Cécile - 17 rue Joseph Colas

Tél. 03 29 78 70 51

DELEPIERE Frédérique - 19 chemin de la Barrière

Tél. 03 29 45 65 97

DUBOIS Edith - 13 rue Joseph Colas

Tél. 07 86 84 23 90

GACON Josette - 18 route de Revigny

GUILLAUME Géraldine - 18 rue du Château

Tél. 03 29 70 59 51 ou 06 48 76 52 29

REMY Magali - 6 rue du cachon

Tél. 06 88 12 68 60



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Relais Assistante Maternelle, COPARY à Revigny.

Contact : Alexandra THOMASSIN - Tél. 03 29 78 92 44

Au registre de l'état civil

NAISSANCES



DUBOIS JEUNESSE Ryan le 29/01/2015
DUPUIS Anna le 25/03/2015
SÉQUIN Margaux le 06/04/2015
REITZ Jodie le 27/04/2015
PERRIN TEIXEIRA Tiago le 29/06/2015
ADNOT Alexis le 19/08/2015
AJVAZI Ifate le 26/08/2015

DECES

THIEBLEMONT Henri le 06/02/2015
CHENÉ épouse VIALA Nicole le 21/04/2015
VIGROUX épouse BARBIER Fernande le 31/05/2015
GEORGE Michel le 01/07/2015
MONCEL Jean-François le 14/10/2015

MARIAGES

MANCEAU Audrey et KURT Mehmet le 13/06/2015
WOISARD Estelle et MIKAÉLIS Stéphane le 20/06/2015
HERBIN Morgane et VAUTRIN Thomas le 27/06/2015
SOLODOVNIKOVA Goulya et MAURET Nicolas le 01/08/2015



Les jeunes recensés de l'année 2015



Mademoiselle	MarieSCHOSSELER	29/04/1998
Monsieur	Mathéo PICARD	11/05/1999
Monsieur	Pierre MARJOLLET	16/05/1999
Monsieur	Aurélien VIVIEN-RAGUET	01/06/1999
Mademoiselle	Mélissa BOUGHANEM	10/10/1997
Mademoiselle	Romane DELEPIERE	09/04/1999
Mademoiselle	Charlotte ZACHARJUSZ	26/05/1999
Monsieur	Maxime BERTON	10/10/1999
Monsieur	Adil BENHASSAN	23/10/1998

Les jeunes diplômés de l'année 2015

Comme l'année passée, le jour de la fête patronale, les jeunes diplômés de l'année ont reçu un chèque-cadeau :

LAURENT	Fabien	DNB
BLOQUET	Laurane	DNB TB
LOSCOT	Clément	DNB TB
VACHER	Victor	DNB TB
JOLLY	Céline	Bac Technologique ST2S
BOUGHANEM	Mélissa	Bac L
GALAND	Clémentine	Bac S (SVT)
SEDMAK	Nathanaël	Bac S TB
LEBOEUF	Julia	Licence d'allemand
LALLEMAND	Anaïs	Diplôme d'état d'aide soignante
WOTUS	Vincent	Diplôme d'état d'infirmier
GACOIN	Aurore	Diplôme d'état d'infirmier
LOUVET	Pauline	Diplôme d'orthophoniste
LOUVET	Floriane	Ingénieur Mécanique des Fluides



Nouvelle enseigne



REMY STEPHANE
6 rue du cachon
55800 LAIMONT
siren :813229499

REMY ELECTRICITE
ELECTRICITE GENERALE

TEL: 09 53 32 18 41
PORT: 07 81 93 35 92
remyelectricite@free.fr

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

NEUF ET RÉNOVATION

MISE AUX NORMES

DÉPANNAGE

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Assurance décennale Diplômé Devis gratuit

Commune de Laimont

Le Budget 2015

L'année 2015, comme l'année 2014, a été une année de pause sur le plan budgétaire.

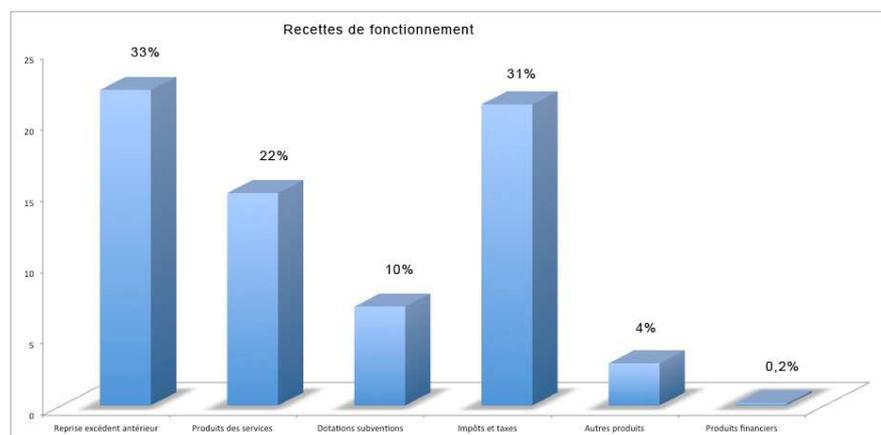
En effet, après les lourds programmes de travaux réalisés en 2012 et 2013, la structure du budget d'investissement 2015 est en baisse de près de 29% par rapport à 2014.

Comme vous le constaterez dans l'article consacré aux travaux communaux, les actions réalisées cette année ont permis notamment, d'acquérir différents matériels (benne, fendeuse, perceuse, tronçonneuse), de refaire la totalité de la toiture deux pans de l'ancien atelier communal et d'équiper l'école en stores solaires et rideau occultant sans engager de dépenses importantes.

Dans un contexte global morose sur le plan économique, la comparaison du budget communal définitif et les éléments concrets du compte administratif font apparaître plusieurs signaux positifs qui nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité sur le plan financier.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement apparaissent légitimement en hausse compte tenu de l'augmentation sensible de reprise de l'excédent antérieur. Le budget de fonctionnement passe donc de 516 652 € en 2014 à 682 933 € en 2015. Le versement à la section d'investissement a été augmenté de 157 000 € à 234 000 €.



* Les produits des services reviennent à un niveau inférieur aux produits des impôts et taxes et avec 21,85% constituent une part conséquente de nos recettes.

La redevance perçue au titre de l'indemnité aux communes d'accueil pour le site de SITA est inférieure de 8.5% par rapport à 2014.

Les coupes d'affouages ont été transformées en façonnage et livraison de bois à domicile par les agents techniques communaux et ont rapporté 5 618 €.

* Le volume des loyers des appartements communaux et les produits des locations sont toujours en progression. Ils s'élèvent à 23 450 € pour 22 000 € prévus au budget primitif.

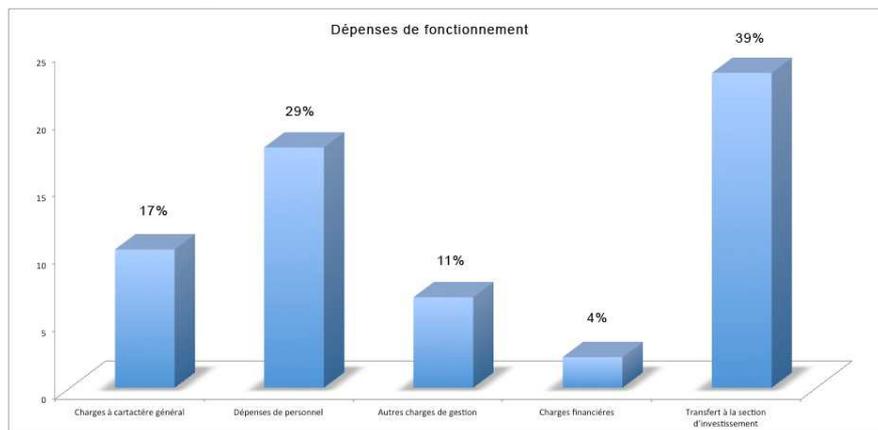
Les produits financiers générés par nos placements ont rapporté 1 480 € en 2015. Il convient de préciser que ces placements arrivés à leur terme ont généré près de 50 000 € de produits exceptionnels qui pourront être utilisés partiellement en 2016 pour financer des travaux d'investissement sans avoir recours à l'emprunt.

* Au niveau des impôts locaux, et conformément à sa volonté de stabiliser le niveau de fiscalité, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale en 2015. Concrètement, les impôts et taxes diverses représenteront presque un tiers des recettes de l'année. En effet, l'évolution positive de la matière imposable constatée fin 2014 s'est maintenue en 2015 et les recettes fiscales apparaitront à 201 000 € au compte administratif.

* Les dotations et subventions de fonctionnement de l'Etat ont baissé par rapport aux années précédentes. La situation des comptes fait ressortir une recette réelle de 69 593 € contre 75 616 € en 2014.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

* L'absence de réalisation des contrats de prestation prévus initialement se traduit très concrètement par une baisse des charges de gestion courante qui, budgétisées à 102 620 € au budget primitif, seront finalement arrêtées à 79 480 € au compte administratif.



* Les autres charges de gestion ont légèrement augmenté avec une dépense réelle d'environ 64 100 € contre 57 000 € en 2014.

Les charges financières en fonctionnement, qui correspondent aux intérêts des emprunts et prennent en compte les travaux d'aménagement du village, représentent désormais 3,66% des dépenses contre 6,33% en 2014.

* Le poste des dépenses en personnel, avec 29.50% du budget, représente la part la plus importante de nos dépenses pour un montant définitif de 169 118 €. Par ailleurs, les arrêts maladie de nos agents ont nécessité des remplacements au niveau du personnel communal, dépenses supplémentaires compensées par des recettes en prestation maladie des organismes sociaux.

Le Budget 2015 (suite)

LES INVESTISSEMENTS

Comme indiqué en préambule, le budget de la section d'investissement baisse de près de 30% par rapport à 2014. Les travaux de réfection de la salle communale envisagés au budget primitif ont été reportés en 2016 afin de profiter de subventions auprès des organismes partenaires. Ainsi, les dépenses d'investissement n'ont été réalisées concrètement qu'à hauteur de 47% des prévisions.

Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Ressources propres externes	56 177 €	15,75%
102 FCTVA--TA	50 568 €	
13 Subventions d'équipement	4 519 €	
165 Emprunts caution	1 090 €	
20 immobilisations incorporelles	0 €	
40 opérations d'ordre entre sections	0 €	
41 Opérations patrimoniales	0 €	
Ressources propres internes	300 527 €	84,25%
1068 Report antérieur	18 975 €	
O21 Virement de section fonctionnement	233 552 €	
O24 produits de cession des immobilisation	48 000 €	
40 Opération d'ordre	0 €	
TOTAL DE LA SECTION	356 704 €	100,00%

En ressources externes :

- La Taxe d'aménagement et le fonds de compensation de la TVA qui, compte tenu de l'importance des travaux réalisés en 2013 constituent 14,18% du budget avec plus de 50 560 € de recettes.
- Les subventions d'équipement, budgétisées à hauteur de 4 519 € en 2015, sont arrêtées à un montant de 12 169 €.

En ressources internes :

- le virement de la section de fonctionnement
- le report antérieur qui reste élevé à 18 975 €
- les produits de cessions pour 50 000 € des OAT arrivées à terme.

Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opérations réelles		
Non affectées		
16 Remboursements d'emprunts	76 650 €	21,49%
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	0 €	
21 Immobilisations corporelles (1)	246 971 €	69,24%
20 Immobilisations incorporelles	15 240 €	
23 Immobilisations en cours	0 €	
O1 Reports sur investissement	17 844 €	5,00%
42 Opération d'Ordre	0 €	
(1) Programmes d'investissement		
TOTAL DE LA SECTION	356 704 €	100,00%

Le poste de remboursements d'emprunts couvre les annuités en capital pour 2015 des emprunts contractés pour un montant total budgétisé de 76 650 €.

Le prêt de 300 000 € contracté en 2011 pour les deux tranches d'aménagement du village arrivera à échéance en 2017 et 2018.

Le poste des immobilisations corporelles a été budgétisé pour 246 971 € tous programmes d'investissement confondus, mais n'apparaîtra au compte administratif que pour la somme de 90 518 €.

Dépenses d'investissement

Considérant les signaux positifs qui apparaissent au niveau des recettes, la situation apparaît très satisfaisante et autorise à envisager l'avenir avec sérénité et à engager dès à présent la réflexion qui permettra de poursuivre les investissements au profit de tous les habitants.

Philippe Vautrin

Les travaux communaux

Le fleurissement du village : un entretien suivi apprécié par les Limounis.



Réutilisation des anciennes qui ont été repeintes et replacées sur le parking.

De nouvelles jardinières financées par la COPARY ont remplacé le mobilier urbain en béton.



Travaux paysagers :



Aménagement d'un espace d'accueil sous le Parking PL au centre du village. La mise en place de deux bancs et de nouvelles plantations complètent l'aménagement après l'installation de la table forestière posée en 2013. Accessible depuis le parking ou par le chemin des vignes ou bien encore par le sentier du Lozerot, il permet aux promeneurs une pose dans un cadre magnifique dominant la vallée de l'Ornain.

La bande de terre laissée par Jean-Philippe Burgain pour l'occasion rue Joseph Colas a permis à Yves Philippot de semer les graines de paysage. Malgré un départ très difficile, celles-ci ont rattrapé le temps perdu et fleuries jusqu'à la gelée pour le plaisir des habitants et des promeneurs.



Le monument Boncourt a été nettoyé.



Les entrées du parking de la mairie ont été réaménagées.

Signalisation Horizontale et Voirie :

Afin de les préserver, la rue des grands jardins et la rue du Sauvoy ont été recouvertes d'une couche de roulement.

Suite à la réfection de la route RD994 par le Département, quelques tampons d'assainissements devront être repris. Une demande est faite en ce sens à la COPARY.



Pour des raisons de sécurité et afin de réduire la vitesse excessive des véhicules, le département a pris la décision de réduire la largeur de la voie de circulation sur la route de Bar.

Suite à ces travaux, le calage des accotements effectué avec de la terre végétale a fait naître quelques désagréments aux riverains. Ceux-ci ont pu retrouver une rive refaite avec du calcaire redonnant un passage plus sécurisant au bord de cette route.

La vitesse excessive sur les différentes traversées du village nous amène à renforcer la protection des agents d'entretiens, c'est ainsi que la commission des travaux a décidé l'acquisition de panneaux de chantier.

Gestion et entretien des bois

Différentes formations qualifiantes et validées ont été dispensées à nos employés afin d'acquérir les bons gestes lors du façonnage des bois de feux. Désormais habilités, ils pourront prendre en charge ces travaux. Cette année déjà, chaque inscrit s'est vu attribuer une portion dans de bonnes conditions.



Acquisition d'un fendeur de bûches équipé d'un treuil et d'une benne qui remplace l'ancienne devenu inutilisable.

Travaux école :

Chaque année l'ensemble de l'école subi son grand nettoyage.

Des radiateurs moins énergivores ont aussi été installés. Les robinetteries des lavabos ont du être remplacées.



Un film solaire a été posé sur les vitrages apportant un confort non négligeable aux utilisateurs.

Pour le confort de nos élèves, la pose d'un rideau dans le hall d'entrée permet aux institutrices de mettre les enfants dans cette partie pour faire leur sieste sans être dérangés.



Terrain de jeux :

La vérification des aires de jeux par un organisme de contrôle a permis de déceler de petites anomalies qui ont rapidement été levées.

La peinture au sol des jeux et les fissures ont été refaite par la Sté MICHEL TP.

Salle communale :

Dossiers administratifs en cours. Espérons une fin des travaux pour décembre 2016. Sur ce projet, une étude est en cours afin de faire baisser significativement la consommation d'électricité à la fois pour la salle mais aussi pour l'éclairage public avec une subvention possible de 80%.

Eglise Saint Rémi :

Plusieurs ampoules ont été changées par nos agents ; pour l'éclairage des vitraux, deux projecteurs à LED, moins énergivores ont remplacé les anciens halogènes de 300W .

Travaux mairie :



La porte d'entrée de la cour derrière la mairie a été motorisée. Son entrée a également été aménagée.

La toiture de l'ancien atelier a subi une remise a neuf.



L'école : le Regroupement Pédagogique intercommunal



Sortie au verger conservatoire de Laimont pour goûter et ramasser des pommes.

Belle récolte !

Nous avons aussi observé la nature et pris un goûter en plein air.

Ensuite, nous avons apporté toutes nos pommes au pressoir de Foucaucourt-sur-Thabas pour les presser et en faire du jus : les pommes sont posées sur un tapis roulant, puis lavées, broyées, pressées. Les bouteilles vides avancent sur un tapis et se remplissent de bon jus. Un délice !



Le goûter des Petits et Moyens : nous achetons du bon pain à la boulangerie de Laimont et nous préparons le goûter pour nos camarades.



Nos légumes ont bien poussé ! Nous les avons observés puis nous les avons coupés pour cuisiner une grande





Nous allons à la piscine avec les élèves de Neuville.



Notre récolte de jus de pomme.



Nous préparons la galette des rois.



Nous avons des tablettes et des tableaux numériques



Lecture avec Nadine et Angélique les lundis et mardis.

Théâtre avec Catherine les lundis et jeudis.



Haydée Personnettaz, directrice



Association Sportive et Culturelle de Laimont

Le mot du président du LAS : Didier LAURENT



L'année 2015 a encore été riche en événements. La brocante et le loto des fêtes ont attiré un nombreux public. L'association du LAS avec la Mairie et la COPARY pour la venue de St Nicolas a été un vrai succès. Tant pour la préparation que pour l'organisation le J.

Les activités régulières ont permis à plus de 120 adhérents de s'adonner à une pratique sportive ou culturelle de leur choix. Le petit bémol est la baisse du nombre de licenciés au tennis de table (Surtout chez les plus jeunes)

En 2016, le LAS étoffe ses activités permanentes. En effet la section "Jeux de société" a lieu un samedi soir par mois et se déroule dans la salle des associations.

Cette nouvelle activité rencontre déjà un franc succès tant de part son nombre de participants mais et surtout car elle est pratiquée par un public de jeunes Limounis.

Deux nouvelles manifestations ont été inscrites au programme de l'année 2016: une soirée "Karaoké" en Avril et une journée "Associations en Fête" en Juin. Cette dernière va permettre aux différentes associations du village de mieux se faire connaître auprès des Limounis.

L'activité associative de Laimont, c'est une partie de la vie du village. N'hésitez pas nous soumettre vos idées, le LAS est à votre écoute.

Au calendrier associatif et communal

14 février	Repas dansant de la St Valentin	26 juin	Associations en fête
6 mars	Sortie neige LISPACH	13 juillet	Bal de la fête nationale
9 mars	Carnaval des enfants	Juillet/ août	C.L.S.H. et Ballu'été
13 mars	Expo' artisanale	17, 18 septembre	Journées du Patrimoine
30 mars	Chasse aux œufs	1 ^{er} et 2 octobre	Fête patronale
23 avril	Soirée Karaoké	2 octobre	Thé dansant de la fête patronale
27 mai	Fête des voisins	11 novembre	Fête patriotique

Tennis de table

Les joueurs de la saison 2015/2016

Nous sommes 11 licenciés → 7 adultes en D2 (2^e niveau de compétitions départementales)
→ 1 junior en D2
→ 3 adultes en loisirs

Par rapport à la saison dernière, nous avons perdu la moitié de nos effectifs dont pratiquement tous les jeunes.

LAIMONT est présent en championnat Adultes (1 équipe en D2 composée d'Alain et Hervé Viala ainsi que de Daniel et Sébastien Reeb).

Les entraînements

Nous avons décidé de nous entraîner tous les mardis à **partir de 18h30**, compétiteurs et loisirs puisqu'aucun jeune ne s'est présenté en début de saison.

La composition du bureau

Christelle Franz remplace Patrick Piquard à la présidence. Elle reste la correspondante du club.
Daniel Reeb devient secrétaire à la place de Christelle et Valérie Marjollet reste la trésorière.

Évelyne, Denise et Alain à l'entraînement.



De gauche à droite : Aurélien Vivien-Raguet, Daniel et Évelyne Reeb, Denise Prot, Alain Viala et Christelle Franz.

Alain, Christelle, Daniel et Denise



Christelle Franz

Scrabble



Les membres du scrabble se retrouvent tous **les jeudis soir à 20 h 15** et **les lundis après-midi à 14 h**. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Il suffit de venir avec votre jeu et votre bonne humeur.

Rendez-vous à la salle des Associations :

- lundi de 14 h à 16 h (de novembre à avril hors vacances scolaires)

et/ou

- jeudi de 20 h 15 à 22 h 30 (de septembre à mi-juillet)

Denise Prot

Activités régulières des sections du L.A.S.



LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE



Marche nordique : tous les jeudis à 14h
Dominique HÉDIN

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER



Tennis de table : tous les mardis à partir de 18h30
Christelle FRANZ



Jeux de cartes : un samedi sur deux de
20h30 à 24h

Danses de salon : tous les mercredis de 20h à 21h30
Nadine BARBIER



Jeux de société: une fois par mois à 20h30
(à partir de 8 ans) Valérie MARJOLLET



Zumba : tous les jeudis de 20h30 à 21h30
Géraldine GUILLAUME



Jeu de "Scrabble": tous les lundis de 14h à 16h
tous les jeudis de 20h15 à 22h15
Denise PROT

Animations au cours de l'année 2015

Marche Nordique

Notre section de Marche Nordique se porte bien, et même très bien, avec un effectif de 19 personnes en 2016, donc en nette progression. Tous les participants possèdent leurs bâtons de marche et je précise néanmoins que certaines marcheuses participent également à d'autres activités du LAS.

L'arrivée de nouvelles recrues est favorisée à la fois par cette pratique sportive actuellement très en vogue, bénéficiant de nombreux articles dans les médias, et par un faible coût d'inscription.

Nous espérons que de nouveaux adhérents viendront étoffer notre groupe. Au printemps, nous allons essayer d'innover un peu en changeant les parcours ; nous prévoyons d'évoluer un peu plus dans les bois de Laimont mais aussi en forêt du Haut-Juré et de Massonges. Au cours de l'année 2015, j'avais organisé des sorties dans le secteur de Fains où le relief est un peu plus vallonné : je pense que le groupe a été séduit par ces promenades.

Dominique Hédin

Page 19

théâtre



Une salle comble pour applaudir deux comédiennes locales : un spectacle de grande qualité.

LE PETIT JOURNAL N°33

Randonnée nocturne

Pluie, neige
mais réconfort à l'arrivée :
un bon feu à l'âtre et des crêpes.



Fête des écoles



Grand succès pour ce dernier jour d'école de l'année: amusement des enfants et fierté des parents devant le spectacle et les nombreuses réalisations de leurs bambins.

A la mémoire des soldats morts à Laimont



La photothèque a présenté l'image issue de sa collection, l'entreprise locale PLP a réalisé le panneau, la municipalité l'a fait mettre en place par les employés communaux : un travail d'équipe pour commémorer la Grande Guerre.

Fête patronale



Un au-revoir à l'orchestre d'harmonie de Revigny qui assurait la partie musicale de nos manifestations patriotiques : remerciements au chef Jérémy Barnabé qui quitte la direction de l'ensemble instrumental.

Saint Nicolas



Après un concert au Cabartier, il y avait foule durant le défilé des trois chars. Puis vint le réconfort : brioche, vin chaud et friandises.

Sortie photothèque



Visite du château de Sedan, de l'église abbatiale de Mouzon et du musée du feutre situé dans l'ancienne usine Sommer.

Le Festival des Granges



2 route de Bar le Duc
55800 Laimont
03 29 70 59 61
agence.plp@wanadoo.fr

Les prochains rendez-vous au Cabartier Organisés par le Festival des Granges (sous réserve/infos à venir)

- > **Vendredi 26 février**
Simon Goldin
- > **Vendredi 18 mars**
Saint Patrick (fête irlandaise avec Ozzy & Roasted Coast)
- > **Dimanche en mars**
D'Ici et d'Ailleurs (concert/bal)
- > **Vendredi 22 avril**
Sangally (blues)
- > **Samedi 21 mai**
Cop'acoustik (festival Copary)
- > **Samedi 27 mai**
Les amis de <<Brassens (concert autour de Brassens)
- > **Mardi 21 juin**
Fête de la musique
- > **Jeudi 14 juillet**
Bal du 14 juillet (d'Ici et d'Ailleurs)
- > **Le festival des Granges**
Les 25/26 et 27 août

La Photothèque de Laimont

Comme chaque année, les photos de ce petit journal ont été réalisées principalement par la Photothèque



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

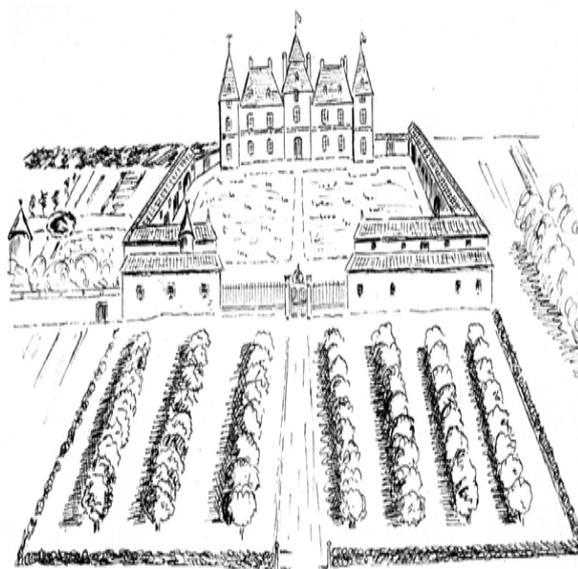
53800 LAIMONT

Le château de Laimont

Le château de Laimont est aujourd'hui amputé de plus de la moitié, modifié et enlaidi par des adjonctions postérieures, il fût sans doute reconstruit en **1565**, d'après la date autrefois visible au-dessus de la porte d'entrée.

Le château est situé au chevet de l'église, dans son état primitif, c'était un curieux bâtiment, formé d'une tour centrale (faussement dénommée le donjon), encadrée de deux corps de plan en L sur le même alignement côté jardin, avec deux pavillons sur les angles Nord-Ouest et Sud-Ouest, du côté de la rue, de très hauts toits d'ardoise à croupes ou en pavillon individualisant chaque corps.

Il n'en subsiste aujourd'hui que le corps Nord en L, toujours flanqué de son pavillon sur l'angle Nord-Ouest. Les façades sont percées de hautes fenêtres rectangulaires sur deux niveaux, séparées par des bandeaux et les combles du pavillon sont éclairés au Nord et à l'Est par des ouvertures fermées par des balustres carrées.



(Dictionnaire des châteaux de France, Jacques Choux).

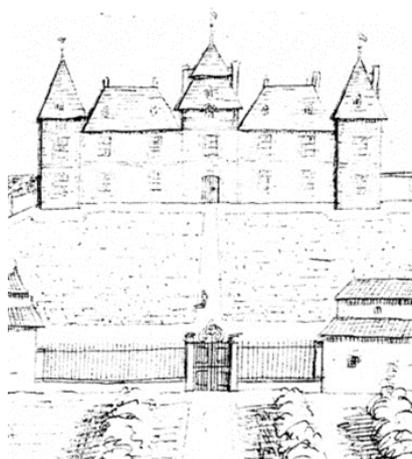
Propriété des seigneurs de Laimont dès le XII^{ème} siècle.

Premières traces retrouvées : en 1161 le château était la propriété de Roland de Leymont, puis Gérard, Guérin, Varin et Nicolas de Leymont.

En 1279, il fut vendu par Collet dit (petit Clerc) avec les terres à Thiebault II, comte de Bar.

En 1332 Miles de Rembercourt reprit d'Edouard, comte de Bar, la seigneurie de Laimont, au nom de marguerite et Perrette, ses filles et de Jeanne sa femme, héritière de Thierry de Laimont.

A la fin du XV^{ème} siècle, le château passe aux mains de Guillaume de Moléon puis à la famille De Savigny.



Famille De Savigny



Il fut possédé tour à tour par :

-Warry Honoré de Savigny, Seigneur de Laimont, bailli de Clermont et gouverneur de Monseigneur le Duc de Bar et de Lorraine.

-Par son fils Warry II de Savigny, bailli et gouverneur de Bar, époux d'Antoinette de Florenville, fille de René et d'Anne de Florainville, seigneur de Fains, bailli de Bar, capitaine des gardes du duc de Lorraine, sa sœur Catherine de Savigny avait épousé Jean de Nettancourt comte de Vaubécourt, baron d'Orne, chevalier des ordres du Roy, lieutenant général des armées.

-Puis par son fils François de Savigny, chevalier, Seigneur de Leymont, le dernier du nom (décédé en 1636 au cours d'une bataille), époux de Marie Anne Magdelaine de Brombacq (dame de Leymont, Fains, Chardogne, Villers aux Vents, décédée en 1650, inhumée en la chapelle du Saint Rosaire érigée en l'église St Rémy), qui devient Seigneur de Laimont Fontenoy et Chardogne, gouverneur et bailli de Clermont et général des armées de Lorraine.

Mais en 1665, le Duc de Lorraine et du Barrois, Charles IV, invoquant la loi salique de France, décide que les femmes ne seront plus héritières des comtés, fiefs et seigneuries. Antoinette de Savigny est donc dépossédée de ses biens de Leymont, Charles IV en fait don à l'un de ses fidèles lieutenants, le seigneur Joseph de Lenoncourt.

Puis à Charles de Lenoncourt en 1678, seigneur et marquis de Blainville, époux de Charlotte de Nettancourt. Cest lui qui fit construire la cense de Gros terme en 1681.

En 1719, au seigneur Jean Baptiste Lenoncourt qui vend toutes ses terres.

En 1739, au Seigneur Antoine de LaFaulche, tient sa noblesse des lettres de reprise maternelle obtenues en l'année 1712 par François LaFaulche, natif dudit Bar, alors payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, et depuis Seigneur de Leymont et Sommellonne.

Famille De La Faulche



En 1753, au Seigneur Leboeuf en indivision avec son beaux frère Antoine de La Faulche :

Messire Charles Leboeuf était chevalier, Seigneur de Leymont et Fontenoy, il portait les titres de brigadier des armées du Roy, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St Louis, il fut l'un des ingénieurs ordinaires du Roy, directeur des fortifications des places du soissonnais et directeur des fortifications de l'île de Corse. Charles Le bœuf était l'époux de Geneviève Françoise De la Faulche. De par ses fonctions Mr Leboeuf ne sera que très rarement présent au village. Une contrée de Fontenoy porte encore son nom « La ruelle Leboeuf ».



En 1775, le château est vendu à Charles Louis Lallemand, dernier Seigneur de Laimont.

En 1819, à Jean François Guillemain, partie se composant, de l'aile au levant de la maison de maître, du donjon qui se trouvait entre les deux ailes et qui fut détruite la même année.

En 1874, le 14 novembre, vente du château à la commune de Laymont, payé généreusement par Mr Roussel Etienne Paul Mémie, domicilié à Gros-Terme et maire de Laymont, il servira de presbytère.

En 1960, vente de l'ancien presbytère à Mr Jules Léon Maury. Ses héritiers revendront l'immeuble à Mr et Mme George Michel dans les années 1974/75.

Emmanuelle Parisse, Albert Renaud-Gillet et Yvon Barbier

Les Limounis d'aujourd'hui et de demain



Repas des Anciens

Fête de Saint Nicolas

